

Faut-il consulter sa raison pour bien agir ?

I - L'action bonne est fondée sur l'habitude et l'affectivité, qui ne nécessitent pas de consulter sa raison

A. Bien agir, c'est respecter les règles morales, or le plus souvent, nous respectons les règles morales par habitude

B. Bien agir, c'est faire en sorte de ne pas être égoïste, et s'efforcer d'être altruiste, or le plus souvent, les conduites qui prennent en compte le bien d'autrui sont fondées sur une sensibilité au malheur et au bonheur d'autrui

C. Les actions fondées sur l'habitude ou l'affectivité ne nécessitent pas de consulter sa raison

II - Toutefois, il est nécessaire de consulter sa raison pour bien appliquer les règles morales dans des situations particulières

A. Les règles morales sont formulées de manière générale. Deux problèmes se posent : le problème de l'application de la règle aux cas particuliers et les conflits, dans une situation particulière, entre deux règles morales

B. Pour résoudre le problème de l'application de la règle aux cas particuliers, il faut consulter sa raison. Il faut s'efforcer de comprendre la situation particulière dans laquelle on est, et de raisonner pour déterminer, par comparaison avec d'autres situations, ce qu'il faut faire.

C. Pour résoudre les conflits entre règles morales, il faut consulter sa raison. Lorsque deux règles morales sont en conflit, il faut s'efforcer de réfléchir aux conséquences de notre action afin de déterminer ce qu'il faut faire, en faisant la balance du bien et du mal produits par notre action.

III - Et surtout, il est nécessaire de consulter sa raison afin de savoir si notre action est justifiée moralement

A. Les exigences de la morale sont fondées sur les exigences de la raison. Il est donc nécessaire de consulter sa raison pour connaître les exigences morales.

B. Une action n'est justifiée moralement que si elle est fondée sur les exigences de la morale. Pour savoir si mon action est justifiée moralement, je dois donc savoir si elle est fondée sur les exigences de la morale, ce qui implique de connaître les exigences morales. Or il est nécessaire de consulter sa raison pour connaître les exigences morales. Donc pour savoir si notre action est justifiée moralement, il est nécessaire de consulter sa raison

C. En définitive, il n'est à première vue pas nécessaire de consulter sa raison pour bien agir (on peut bien souvent se laisser guider par nos habitudes et nos sentiments, sauf dans des situations problématiques), mais il est nécessaire de consulter sa raison pour savoir si notre action est justifiée moralement. Cependant si l'on considère que bien agir signifie, au sens fort, avoir l'intention que notre action soit justifiée moralement, alors il est nécessaire de consulter sa raison pour bien agir, en ce sens.